**Allocution de M. Dominique SORAIN,**

**Haut-Commissaire de la République en Polynésie française**

*20 mai 2020*

*Présidence de la Polynésie française*

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et Messieurs, chers Polynésiens, bonjour

Comme vient de l’indiquer M. le Président du Pays, il se confirme que la situation épidémique est stabilisée et que le risque de circulation du virus en Polynésie française est désormais très faible.

**Plus de 3 600 tests de dépistage ont été réalisés, 60 cas ont été détectés et toutes les personnes sont désormais guéries.**

Je voudrais d’ailleurs avoir une pensée particulière pour le dernier patient hospitalisé qui vient de rentrer à son domicile auprès des siens après plusieurs semaines éprouvantes pour lui et sa famille.

Je voudrais également tout de suite évoquer l’opération d’assistance aux marins équatoriens qui s’est déroulée ce matin à Nuku Hiva dans des conditions sanitaires très strictes.

Il s’agit de porter assistance à un marin en détresse respiratoire et de contrôler l’état sanitaire d’un navire de pêche équatorien. Un avion de l’armée ainsi qu’une équipe médicale du SAMU ont été mobilisés pour acheminer en toute sécurité le marin malade à l’hôpital du Taaone où il sera pris en charge dans un secteur dédié avec toutes les précautions sanitaires, et également sans contact donc avec la population de Nuku Hiva.

Le reste de l’équipage a été testé sur place. Les résultats seront connus prochainement et le navire fait route sur Tahiti pour une escale technique. Bien sûr, l’équipage ne descendra pas à terre.

Chaque jour qui passe maintenant, confirme donc, au travers de tests, tous négatifs, que les mesures prises ont permis d’éviter la circulation du virus au *fenua*.

Votre engagement à tous au service de la collectivité, a contribué à ce résultat. Rien n’aurait été possible sans votre participation et sans votre engagement. C’est cette situation maîtrisée qui nous permet de retrouver une vie presque normale.

Je dis bien presque normale parce que le virus circule encore activement dans de nombreux pays. Même si nous sommes une terre saine et préservée, il n’est pas de même dans notre environnement. Et nous devons apprendre à vivre avec lui au moins jusqu’à la découverte d’un vaccin ou d’un traitement efficace.

Aussi, je souhaite rappeler une nouvelle fois que les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque lorsque cette distanciation n’est pas possible, sont encore aujourd’hui nos meilleurs remèdes contre la maladie.

Au vu de notre situation sanitaire, nous avons, depuis le 29 avril, procédé à un allègement progressif des mesures de confinement en distinguant à chaque fois la situation dans les îles d’une part et d’autre part sur Tahiti et Moorea.

Aujourd’hui, les conditions sont réunies pour procéder à un retour à la normale, et avec le Président du Pays j’ai donc décidé de lever l’ensemble des mesures de restrictions sur tout le territoire de la Polynésie française à compter du 21 mai 2020.

Dans le même esprit, et après avoir consulté l’ensemble des Tavana, nous avons décidé de rétablir les liaisons aériennes et maritimes entre Tahiti et les archipels. Même si ce retour se fera progressivement en fonction des capacités aériennes et de capacités d’accueil.

La compagnie Air Tahiti a d’ores et déjà proposé un certain nombre de rotations qui permettront aux polynésiens de se déplacer vers les îles et entre les îles.

Vous l’aurez compris, la situation épidémique actuelle permet, en toute confiance, de rétablir totalement la liberté de circulation à l’intérieur de notre territoire et aucune mesure contraignante n’est plus justifiée au moment où je vous parle. Je sais pouvoir compter sur les *Tavana* pour accompagner le redémarrage économique et administratif dans les communes. C’est une question d’équilibre entre la sécurité sanitaire et l’activité sociale et économique.

Cette victoire collective contre le virus nous permet de reprendre cette vie dans toutes ses dimensions sur l’ensemble de notre territoire.

Cela va nous permettre d’installer les conseils municipaux élus au premier tour des élections municipales. C’est un moment fort de notre vie démocratique, il est nécessaire qu’il y ait des équipes municipales qui soient constituées.

Par ailleurs, je vous le dis très clairement, la situation sanitaire de notre territoire, sans circulation du virus, permet d’organiser le second tour. Cela a été confirmé par un avis du conseil scientifique au niveau national. C’est une nécessité de la vie démocratique et de la continuité de la vie de la Nation.

C’est aussi une nécessité pour le bon fonctionnement des communes dont l’action est si importante dans le quotidien des Polynésiens. Ce second tour aura donc lieu avant la fin du mois de juin, comme en Nouvelle-Calédonie. Il s’agit d’avoir des équipes fortes et mobilisées pour la préservation de notre territoire.

Pour autant, la situation mondiale évolue très lentement et il nous faut impérativement rester vigilants car les experts nous disent qu’il va falloir apprendre à vivre avec ce virus pour un certain temps encore. Il va nous falloir rester vigilants notamment vis-à-vis du risque de ré-importation du virus.

Aussi, nous allons continuer à protéger notre territoire avec la mise en application d’un protocole sanitaire d’entrée en Polynésie française.

Tout nouvel arrivant devra :

* réaliser un test 72 heures avant le départ ;
* effectuer une quatorzaine à l’arrivée sur le territoire ;
* puis se faire de nouveau dépister à l’issue de cette période d’isolement.

Cette quatorzaine sera réalisée :

* en centre d’hébergement dédié dans une structure mise à disposition par le Pays ;
* ou à domicile dans des conditions très strictes, si les conditions d’isolement définies par le ministère de la santé sont remplies (chambre privative, salle de bain individuelle, etc.).

Dans les deux cas, les personnes en quatorzaine feront l’objet d’un suivi sanitaire quotidien organisé par les services de l’Etat (avec une plateforme téléphonique) et du Pays (bureau de veille sanitaire), avec des possibilité de contrôle par les services de Police et de Gendarmerie. Un arrêté individuel pris par le haussariat confirmera pour chaque personne les conditions de sa quatorzaine dont le non-respect sera sanctionné pénalement.

La mise en œuvre de ce protocole sanitaire d’entrée sur le territoire nous permet d’assurer la poursuite des vols de continuité territoriale en protégeant la population du *fenua*.

Outre le fret médical et des équipements prioritaires, ce dispositif, financé par l’Etat, permet notamment de ramener nos résidents bloqués en métropole depuis le confinement général.

Vous le savez, ce retour est progressif car limité par les capacités des avions ; mais nous tenons nos engagements. D’ici la fin du mois de juin, ce seront plus de 600 résidents polynésiens qui en auront bénéficié*.*

Par ailleurs, l’A400M de l’armée, arrivé en renfort pour un mois, a également permis de rapatrier une cinquantaine de résidents bloqués en Nouvelle-Zélande et en Australie.

Bien sûr, les autres résidents bloqués à l’étranger ne seront pas oubliés, nous verrons, dès lors que des vecteurs aériens sont disponibles, comment faciliter leur retour.

Ce sas sanitaire garantit la non réimportation massive du virus et doit permettre le redémarrage de notre économie et le fonctionnement de la vie de la Cité.

Le Président de la Polynésie française vient d’évoquer les réflexions qui ont été entamées pour définir un calendrier précis et un protocole sanitaire rigoureux afin d’accueillir en toute quiétude nos visiteurs. Il s’agit bien sûr de pouvoir redémarrer une activité touristique essentielle à notre territoire.

Cela concerne aussi l’arrivée des fonctionnaires d’Etat. Ceux-ci sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de nos services publics. Nous allons mettre au point, avec les autorités sanitaires, les moyens d’organiser la relève des fonctionnaires, de manière progressive et en toute sécurité. En effet, la relève de nos militaires et gendarmes qui garantissent la protection de nos populations au quotidien, ainsi que la relève de nos enseignants qui assurent l’éducation de nos enfants sont primordiales. Je tiens à dire que toutes les garanties seront prises pour que ce mouvement s’effectue dans des conditions sanitaires très strictes, sans risque d’introduction du virus.

Vous l’aurez compris, nous avons souhaité avec le Président de la Polynésie française, mettre rapidement en œuvre des mesures efficaces pour vous protéger et cela demeurera notre principale préoccupation.

Vous avez compris l’importance de lutter, collectivement et en solidarité, contre cette épidémie qui met au défi le monde entier.

La solidarité polynésienne, cela veut dire quelque chose, cela a un sens. J’ai constaté au cours de cette crise, le sens de la famille, la façon de veiller sur son prochain.

Je dois dire que j’adhère à ses valeurs et j’aime ses valeurs, et il faut tout faire pour les préserver, encore plus dans cette situation inédite qui nous oblige à la fois à nous protéger de l’extérieur et à la fois à vivre ensemble, unis, dans un environnement qui peut susciter et qui a pu susciter la peur, où nos repères ont changé, mais où les valeurs polynésiennes d’accueil et d’hospitalité, sont absolument indispensables pour assurer le ciment de notre société.

Aussi, il nous faut au moins, à court terme, commencer à dessiner notre nouvel environnement en continuant à se protéger.

Dans ce contexte, le redémarrage économique est essentiel. Aussi le soutien de l’Etat est là pour aider les entreprises et le secteur économique.

Dans le cadre de la solidarité nationale, le soutien de l’Etat à l’économie polynésienne et à l’emploi s’exerce pleinement.

Vous le savez, à titre dérogatoire, le prêt garanti par l’Etat aux entreprises en difficulté et le fonds de solidarité aux entreprises sont pleinement déployés en Polynésie française.

Ainsi, 320 prêts garantis par l’Etat ont été accordés par les banques polynésiennes, ce qui correspond à peu près à 18 milliards de francs pacifiques.

D’ores et déjà, plus de 9 700 demandes ont été déposées au titre du fonds de solidarité pour un montant de près de 1,5 milliard de francs pacifiques.

De nouvelles mesures concernant le plan national de relance du tourisme devraient être prochainement précisées. Il en va ainsi de la prolongation du fonds de solidarité jusqu’à la fin de l’année 2020 pour les entreprises des secteurs de l’hôtellerie, cafés, restaurants, tourisme, événementiel, sport, culture, avec des conditions d’éligibilité qui seront définies prochainement.

Mesdames et Messieurs,

Voilà une nouvelle étape de franchie, nous définirons dans les prochaines semaines avec les autorités du Pays des perspectives pour les mois à venir en tenant compte de la situation épidémique au niveau mondial. Il s’agira de définir les conditions de nos relations avec notre environnement extérieur.

Pour conclure, je tenais à souligner la bonne coordination entre l’Etat et le Pays pendant cette crise. Et tout cela n’aurait pas été possible non plus sans l’appui résolu des *Tavana* et de leurs équipes, qui sont des acteurs de terrain au plus près des citoyens.

Et face aux difficultés qui ont été nombreuses, c’est une vraie force qui nous a permis de dépasser bien souvent la répartition classique des compétences pour définir ensemble une stratégie de lutte cohérente et efficace au bénéfice des polynésiennes et des polynésiens.

Dans le cadre de ces mesures sanitaires, il nous reste donc maintenant à déterminer quelles seront les perspectives concernant les conditions d’accès à notre territoire, ce sujet étant un point essentiel dans les semaines à venir en matière de reprise économique. Et nous aurons l’occasion de revenir vers vous pour aborder ce sujet.